



Juillet  
2017

## RETOUR À DOMICILE APRÈS HOSPITALISATION

### Suivi infirmier en ville après accident ischémique transitoire ou accident vasculaire cérébral

 après avis de la HAS<sup>[1]</sup>

Dans le cadre de Prado, le service de retour à domicile après hospitalisation pour accident ischémique transitoire (AIT) ou pour accident vasculaire cérébral (AVC), l'intervention d'un(e) infirmier(e) est programmée dans la première semaine du retour à domicile, pour le patient présentant **une déficience**.

**Une Démarche de Soins Infirmiers (DSI)\* peut être prescrite d'emblée par l'équipe hospitalière ou ultérieurement par le médecin traitant.** La DSI, évaluation multidimensionnelle du patient, conduit l'infirmier(e) à proposer des soins et des aides personnalisés nécessaires à la sécurité et à la qualité de la prise en charge au domicile. Le médecin généraliste/traitant assure le renouvellement de cette prescription en fonction de l'évolution de l'état de santé et des besoins du patient.

#### Surveillance clinique

État nutritionnel, poids,  
déglutition, température,  
communication,  
adhésion/tolérance médicaments,  
pression artérielle,  
adhésion/tolérance rééducation,  
récupération/douleur.

#### Repérage et prévention

Chutes, douleur, dénutrition,  
troubles cognitifs  
et psycho-affectifs,  
troubles de la déglutition,  
perte d'autonomie,  
signes de récurrence d'AVC.

#### Rôle éducatif

Médicaments : gestion  
autonome et sûre par le patient  
ou un tiers ;  
prévention : mal-positions,  
chocs, surveillance cutanée.

Rôle de  
l'infirmier(e)  
auprès d'un  
patient rentré à  
domicile suite à  
un AVC

#### Impact du handicap

Épuisement de l'aidant,  
tension familiale, mise en  
contact avec les services  
sociaux, sollicitation du  
médecin généraliste.

#### Soutien et accompagnement

Patient et entourage pour  
réduction des risques  
cardio-neuro-vasculaires,  
rééducation et réadaptation.

#### Aides personnalisées

Toilette, habillage,  
alimentation, mobilisation,  
postures.

#### Soins infirmiers prescrits

Injections, pansements,  
perfusions...

\*Le bilan de soins infirmiers (BSI), en cours d'expérimentation, est appelé à remplacer la DSI.

<sup>[1]</sup> [www.has-sante.fr](http://www.has-sante.fr)



## Porter une attention particulière

### ▶ Aux difficultés liées à la prise des médicaments

La prévention cardio-neuro-vasculaire est fondamentale, elle est à la fois médicamenteuse et non médicamenteuse (réduction des addictions, alimentation équilibrée, reprise d'une activité physique régulière et adaptée, perte de poids). Les problèmes liés aux médicaments sont de deux ordres :

- l'observance du traitement médicamenteux peut être difficile surtout en cas de polymédication ;
- ces médicaments sont à l'origine d'événements indésirables fréquents et parfois graves.

Il est essentiel de surveiller régulièrement la prise des médicaments et leurs effets :

- les médicaments sont-ils correctement stockés ? préparés ? pris ?
- le patient a-t-il des difficultés à avaler ses médicaments ?
- le patient ou l'aidant connaît-il les médicaments, les bénéfices attendus, les modalités de surveillance ?
- existe-t-il une réticence ou défiance vis-à-vis des médicaments ?

*« J'ai du mal à prendre mes médicaments, j'ai trop de médicaments... »*

### ▶ Aux complications

Une surveillance clinique régulière est nécessaire pour repérer des déficiences encore frustrées dans les suites immédiates de l'AVC et proposer une prise en charge adaptée dès que possible :

- chutes, troubles trophiques cutanés, tendineux, articulaires, ... malpositions ;
- signes dépressifs, perte d'appétit, dénutrition ;
- troubles cognitifs ou psycho-affectifs ;
- fausse route, troubles de la déglutition...
- freins à la rééducation : fatigue, douleur, peur de chuter...

Il est nécessaire d'évaluer régulièrement l'impact des déficiences : impact fonctionnel, psychologique et familial. Ces observations sont utiles pour informer le médecin et adapter la prise en charge.

Un rôle éducatif et un soutien sont attendus de tous les intervenants. Il est essentiel d'accompagner la démarche de réduction des risques et de valoriser l'acquisition de nouvelles compétences.

### ▶ A l'information du patient et de son entourage sur la conduite à tenir en cas de récurrence (inviter votre patient à consulter le message « Vite » à la p.33 de son carnet de suivi)

En cas d'apparition brutale de l'un de ces trois signes :



**A.V.C AGIR VITE  
C'EST IMPORTANT**

Appelez  
immédiatement le  
SAMU

